

# Les services UNIFAF

Adaptés à vos besoins

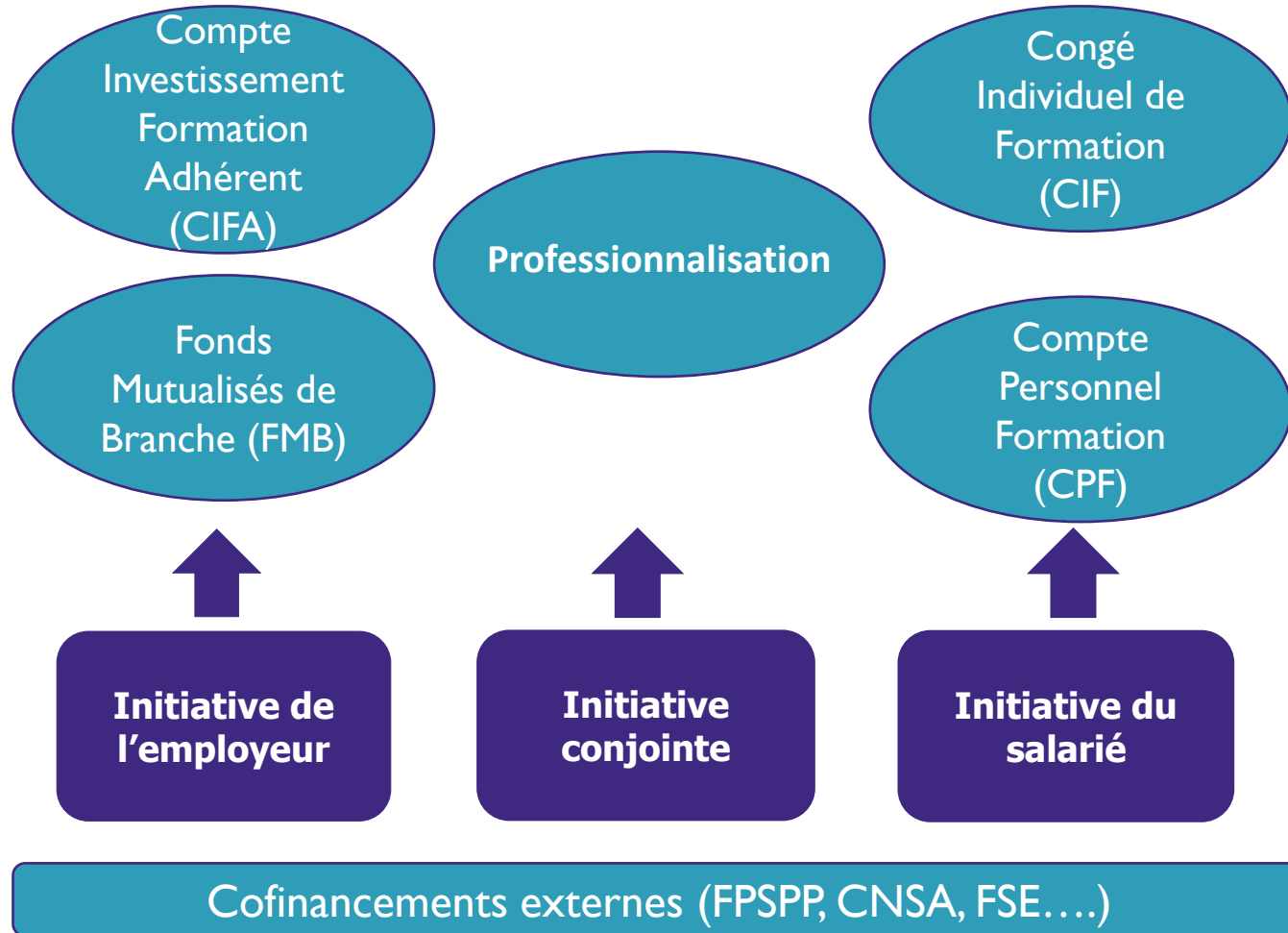
*unifaf*

LE FONDS D'ASSURANCE FORMATION DE LA BRANCHE SANITAIRE,  
SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE, PRIVÉE À BUT NON LUCRATIF

# UNIFAF vous accompagne sur



# Financements



# Accompagnements RH

## Proposer des solutions emploi-formation

- Prestations de conseils RH
- Conseil 1<sup>er</sup> niveau
- Soutien communication IRP

## Construire des parcours pour vous et vos salariés

- Ateliers méthodologiques employeurs
- Ateliers méthodologiques salariés
- Réunions d'informations sur les sujets d'actualité

## Développer et animer des partenariats

- Actions Collectives Régionales
- Projets collectifs
- POEC

# Solutions employeurs

# Le niveau d'accès

## Sur mesure

+ de 1.55% ou + de 2 %  
contribution = légale + conventionnelle +  
volontaire (cifa)  
+ part libre

## Expertise

1.55% ou 2%  
contribution = légale + conventionnelle +  
volontaire (cifa)

## Essentiel

0.90% ou 1.35 %

## → Les Actions Collectives Régionales (ACR)

- ▶ Catalogue de formations réactualisé chaque année
- ▶ En inter sur tout le territoire
- ▶ En intra pour des adhérents cotisants à 2.3%
- ▶ Dates, lieux et inscription sur notre plateforme « [Nos actions collectives](#) »

### ▶ Thématiques variées :

- ✓ Bilan professionnel pour les personnes en situation de handicap (Spécifique TH)
- ✓ Prévention des risques psychosociaux
- ✓ Entretien professionnel
- ✓ Education thérapeutique du Patient

#### Les + :

- ▶ Une solution clé en main
- ▶ Des coûts pédagogiques financés à 100% par Unifaf

# Optimiser votre investissement formation

## → Les projets collectifs

- ▶ Accompagnement de **projets inter- adhérents**
- ▶ Concernent les **formations non qualifiantes**
- ▶ Unifaf vous accompagne sur la prise en charge mais également sur **la mise en réseau, la sélection du prestataire...**



Exemple: Introduction à l'analyse systémique

### Les + :

- ▶ Un dispositif sur mesure
- ▶ Une ingénierie co-portée par Unifaf
- ▶ Des coûts pédagogiques financés à hauteur de 1200€/jour par Unifaf



## → La prestation RH (Pour les – de 300 ETP)

- ▶ Individuelle ou collective !
- ▶ Bénéficiaire d'un **expert en Ressources Humaines** labellisé par Unifaf
- ▶ Intervention sur mesure au sein de votre structure **jusqu'à 12 jours ou 30 jours en collectif**
- ▶ Construction **d'un plan d'actions** adapté à vos besoins : amorcer une démarche GPEC, anticiper des fusions et accompagner les changements organisationnels, travailler les fiches de poste, repenser les conditions d'intégration des nouveaux salariés...

### Les + :

- ▶ Un spécialiste RH à vos côtés
- ▶ Un dispositif simple, souple et sur mesure
- ▶ Une expertise 100% financée par Unifaf

## → La POEC :

### La préparation opérationnelle à l'emploi collective

- ▶ Faciliter le recrutement pour **les métiers en tension**,
- ▶ Recruter un demandeur d'emploi **rapidement opérationnel**, formé aux besoins de votre association,
- ▶ Construction de l'ingénierie pédagogique par Unifaf selon votre taux d'engagement.

#### Les + :

- ▶ Un salarié formé avant sa prise de poste
- ▶ Un dispositif sur mesure
- ▶ Un dispositif 100% financé par Unifaf et Pole emploi et jusqu'à 400h

## → Les ateliers méthodologique

- ▶ Sur une demi-journée
- ▶ En inter sur tout le territoire (dates, lieux et inscription sur notre plateforme « [Nos évènements](#) »)
- ▶ et en intra pour des adhérents cotisant à 2.3%

## ▶ Des thèmes variés et renouvelés chaque année

- ✓ Construire son plan de formation,
- ✓ Acheter et évaluer la formation
- ✓ Développer la formation interne
- ✓ Entretien professionnel

...

### Les + :

- ▶ Une animation pédagogique qui apporte méthode et outils
- ▶ À destination des encadrant tout autant que de votre service RH

# Prévenir l'usure professionnelle

## → La qualité de vie au travail *un partenariat avec l'ARACT*

- ▶ Constat d'une sinistralité en hausse dans notre secteur
- ▶ Des risques accrus en raison du contexte (carrières qui s'allongent, forte pression, métiers de plus en plus exigeants...)
- ▶ Incidences sur le parcours des salariés
  
- ▶ Etablissements du secteur médico social, **Unifaf vous accompagne dans votre candidature** auprès de l'ARACT et **vous soutient financièrement** pour le prochain cluster (groupe de travail) sur la QVT.

- ✓ 8 places disponibles sur la Bretagne
- ✓ Les ETS du secteur public aussi intéressés

### Les + :

- ▶ Un enjeu pour tous les établissements et les salariés
- ▶ Sécurisation des parcours professionnels
- ▶ Participation à un dispositif innovant

# Solutions salariés

# Bâtir son projet professionnel

## → Les ateliers conseil salariés

- ▶ Sur une demi-journée
- ▶ En inter sur tout le territoire (dates, lieux et inscription sur notre plateforme « [Nos évènements](#) »)
- ▶ et en intra pour des adhérents cotisant à 2.3%

## ▶ Pour connaître ses droits et construire son parcours professionnel

- ✓ Conseil en évolution professionnelle
- ✓ Déposer un dossier CIF
- ✓ CPA et CPF
- ✓ Elaborer son CV et sa lettre de motivation
- ✓ Bâtir son projet professionnel

...

### Les + :

- ▶ Une animation pédagogique qui apporte méthode et outils
- ▶ À destination des salariés et I RP

# merci

**UNIFAF**

**39, rue du capitaine MAIGNAN  
CS 64436 - 35044 RENNES Cedex  
Tél.02 23 440 440  
Fax 02 23 440 449**

Pour plus d'information :

**L'équipe de votre délégation régionale est prête à accompagner dans les projets de ses adhérents!**

**N'hésitez pas à nous contacter.**

**A bientôt!**

Rendez-vous sur [unifaf.fr](http://unifaf.fr)

